

démarchage téléphonique abusif la solution existe ...

dès demain



démarchage téléphonique abusif la solution existe ...

Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique

Dès demain 1er juin 2016, les consommateurs pourront s'inscrire sur une nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique. Les professionnels devront respecter ce choix et faire effacer de leurs fichiers les numéros des personnes inscrites.

Comment s'inscrire sur Bloctel ?

Des exceptions

Le Code de la consommation autorise le démarchage dans les situations suivantes : «en cas de relations contractuelles préexistantes». Autrement dit, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous proposer une offre, votre assurance un nouveau contrat, etc... ; en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ; les appels émanant d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'ils ne font pas de prospection commerciale.

Et pour les téléphones mobiles ?